

NORMES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES SOUMIS À LA REVUE D'HISTOIRE DES SCIENCES POUR PUBLICATION

Envoyer l'article à la rédaction sous la forme d'un fichier, accompagné d'une version pdf anonymisée, à l'adresse électronique : contact-rhs@ens.fr. Indiquer vos nom, prénom, adresse professionnelle complète (ou privée pour les retraités) et adresse électronique dans le message adressé à la rédaction. L'article doit être accompagné d'un résumé en français suivi de mots-clés et de la traduction du résumé et des mots-clés en anglais. Ne pourront être soumis à la procédure d'expertise en double aveugle que des articles proposés pour publication à la *Revue d'histoire des sciences* qui ont été soigneusement rédigés, relus et présentés.

Longueur maximum : 70 000 signes, espaces et notes incluses. Saisir le texte en Times New Roman, corps 12, interligne 1,5. Opter pour un traitement de texte simple, et exclure tout effet de mise en page (bannir tout saut de page manuel, espaces multiples, mise en forme automatique, retour chariot pour créer de l'espace entre paragraphes, etc.). Sous Microsoft Word ou LibreOffice, éviter les styles de caractère ou de paragraphe autres que les styles par défaut, sauf éventuellement les styles *Heading 1*, *2* (Titre 1, 2) pour distinguer les niveaux des titres de section. Désactiver les macros et le « suivi des modifications », et éviter l'usage des couleurs. Les sources \LaTeX sont bienvenues.

Expliciter toutes les abréviations lors de leur première mention ou dans une liste placée en début d'article. Indiquer les prénoms entiers de toutes les personnes citées (savants, historiens, chercheurs...), lors de leur première mention. Ensuite on pourra les désigner par leur seul nom de famille. Indiquer, entre parenthèses, les dates de naissance et de décès de ces personnes chaque fois que cela est pertinent.

NOTES

Les créer et numéroter à l'aide de la fonction « insertion automatique » de son traitement de texte et les placer en bas de page. Longueur maximum de l'ensemble des notes : de l'ordre du quart de l'article. Forme de l'appel de note :

- dans la « zone titre » : *, **, ***, etc.
- dans la suite de l'article : chiffre arabe en exposant (exemple : cet article⁴...); devant la note elle-même, chiffre arabe suivi d'un tiret (exemple : 4 - Article publié dans...). Numérotation en continu, à partir de 1, jusqu'à la fin de l'article.

Chaque note doit se rapporter à un endroit précis du texte : la *Revue* n'accepte pas les notes concernant tout un paragraphe ou un ensemble de paragraphes.

CITATIONS

Elles seront placées entre guillemets mais composées en italique seulement si la langue diffère de celle du texte courant de l'article. Indiquer

en note la référence bibliographique complète (avec mention de la page) de la source. S'il s'agit d'une traduction du texte original, le préciser et indiquer la langue d'origine et la source (auteur de l'article ou référence bibliographique précise de la traduction – de référence, de préférence – citée). Fournir le texte original en note éventuellement.

FIGURES

Ne pouvant être imprimées en quadrichromie, les figures et illustrations doivent nous être fournies en noir et blanc. Elles nous seront envoyées dans un format image (pdf, jpeg, tiff, etc.) en haute définition. Dans le corps du texte, indiquer entre parenthèses ou crochets les endroits où celles-ci doivent être insérées. Transmettre les figures et illustrations ainsi que leurs légendes dans des fichiers distincts de celui contenant le texte de l'article.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Elles doivent obligatoirement être placées en notes. Elles doivent être complètes et exactes. Indiquer les prénoms des auteurs en entier. En règle générale, on n'utilisera pas l'abréviation « p. » pour « page » (écrire « 16-32 » pour « pages 16 à 32 ») sauf quand son absence pourrait être source de confusion comme dans certaines références complexes (cf. *infra*).

Ouvrages

Mirko D. Grmek, *Le Legs de Claude Bernard* (Paris : Fayard, 1997). (*Les mentions du lieu d'édition, de l'éditeur et de l'année de parution sont obligatoires, sauf pour les ouvrages antérieurs au XX^e siècle, pour lesquels on pourra se dispenser de celle de l'éditeur uniquement.*)

Articles

Pascal Descamps, La découverte de Neptune : Entre triomphe et camouflet, *Revue d'histoire des sciences*, 68/1 (2015), 47-79. (*Pour : tome 68, n° 1, année 2015, pages 47-79; pas de guillemets au titre de l'article.*)

Contribution à un ouvrage collectif

Enrico Giusti, Images du continu, in *The Leibniz-Renaissance : International Workshop*, Firenze, 2-5 giugno 1986 (Florence : Olschki, 1989), 83-97.

Thèses inédites et manuscrits

Seguin Aîné, « Mémoire du pont de Tournon-Tain », ms. du 30 novembre 1822 (Arch. dép. de l'Ardèche, fonds Seguin, pièce 27).

Javier Echeverria, « La Caractéristique géométrique de Leibniz en 1679 », thèse de doctorat d'État (univ. Paris I, 1980).

Références bibliographiques complexes

Utiliser systématiquement les abréviations conventionnelles : sér. (série), t. (tome), vol. (volume), fasc. (fascicule), chap. (chapitre), p. (page), etc. Leonhard Euler, *Leonhardi Euleri opera omnia* (Bâle-Boston-Stuttgart : Birkhäuser, sér. 2, vol. 24, part. II (1987), p. 37

Correspondance, manuscrits, périodiques, livres sont à adresser à

la rédaction :

Revue d'histoire des sciences – CAPHÉS (UAR 3610, CNRS – ENS-PSL) –
45, rue d'Ulm – 75005 Paris – France. Tél. : +33(0)1 44 32 26 59. Courriel :
contact-rhs@ens.fr

Les articles soumis à la Revue pour publication devront être présentés conformément aux normes décrites *supra*.

Tout article proposé pour publication à la *Revue d'histoire des sciences* est soumis à une procédure d'expertise en double aveugle. Après examen par le comité de rédaction, les auteurs recevront une réponse dans un délai de trois mois environ après réception du manuscrit. L'accord de publication pourra être assorti d'une demande de modifications sur le fond, la forme ou la présentation. Les articles acceptés seront publiés dans un délai variable selon les possibilités de la Revue. Les auteurs recevront un exemplaire papier du numéro de la revue et le tiré à part électronique de leur contribution.